



Recommandation 484 de la CNAM-TS : Ponts roulants et portiques

Préparation au CACES

Catégorie 1	Ponts roulants et portiques à commande au sol	
Catégorie 2	Ponts roulants et portiques à commande en cabine	

Objectifs :

A l'issue du module de formation, le stagiaire sera capable, conformément aux recommandations de la CNAM-TS de :

- Conduire en sécurité un pont roulant,
- Utiliser des élingues dans le respect des règles de sécurité,
- Entretien d'un pont roulant et / ou un portique.

Participants :

Toute personne appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle, un pont roulant. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (*sous réserve d'avis médical)

Pré-requis :

- Être âgé de 18 ans minimum , pas de contre-indication médicale à la conduite des ponts roulants , lire et comprendre le français

Programme :

Formation théorique :

- **Connaissances générales (réglementation et textes)**
 - Rôle et responsabilités de l'employeur, du constructeur, de l'utilisateur
 - Rôle des différentes instances et organismes de prévention
 - Le dispositif CACES (rôle de l'assurance maladie, recommandation 484...)
- **Classification et technologie des ponts roulants et portiques**
 - Catégories de ponts roulants, caractéristiques, utilisations courantes
 - Modes de commande
 - Equipements de prise de charge et accessoires de levage
 - Fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité
- **Notions élémentaires de physique**
 - Evaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
 - Conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...)
- **Capacité des ponts roulants et des portiques**
 - Compréhension des documents et plaques signalétiques relatifs aux ponts roulants et aux portiques,
 - Interprétation de la plaque de charge

- **Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et des portiques**
 - Identification des risques, de leurs origines et des moyens de prévention associés
- **Exploitation des ponts roulants**
 - Opérations interdites / délicates,
 - Règles d'utilisation des dispositifs de gestion d'interférences et de zones interdites,
 - Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention,
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance du pont roulant ou du portique,
 - Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.
- **Vérifications d'usage et entretien des ponts roulants et portiques**

Formation pratique :

- **Prise de poste et vérifications**
 - Utilisation de la notice d'instructions et du rapport de vérification périodique
 - Vérification de l'état du pont roulant ou du portique, de ses équipements, des contacts entre le portique et sa voie de roulement, de la voie de roulement elle-même et de ses appuis, ainsi que de son absence d'encombrement,
 - Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité, de la mise en place des protections dans les zones de danger,
 - Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues,
 - Vérification de l'adéquation du pont roulant ou du portique et des accessoires de levage aux opérations de levage à réaliser.
- **Conduites et manœuvres**
 - Réaliser l'élingage d'une charge,
 - Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,
 - Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés,
 - Préparer la zone de dépose de la charge,
 - Prendre et déposer une charge en un endroit précis,
 - Communiquer avec l'élingueur et le chef de manœuvre au moyen des gestes et signaux conventionnels,
 - Utiliser correctement les aides à la conduite,
 - Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.
- **Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien - Maintenance**
 - Mettre le pont roulant ou le portique en position hors service,
 - Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

Evaluation :

- **Test Théorique et pratique CACES (réalisé par un organisme certifié) permettant la délivrance d'une autorisation de conduite.**

Moyens d'encadrement :

Coordination de la formation : Nathalie ONNILLON, Responsable Pédagogique

Intervention : Formateur et testeur habilités

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et cas pratiques
- Circuits et parcours variés

Validation :

Cette formation est validée par le passage du Test CACES ® R484 conformément à la recommandation de la CNAMTS.

Le CACES est valable 5 ans.

Modalités :

Durée de la formation : Débutants : 2 jours (14 heures) - Recyclage : 1 jour (7 heures)